



Publié le 25/02/2025 à 08h00

## Vers une meilleure inclusion des vélos adaptés dans les trains

*Le collectif « Mon vélo dans le train » œuvre activement pour faciliter l'emport des vélos dans les trains et sensibiliser les opérateurs ferroviaires ainsi que les décideurs publics à la nécessité d'assouplir les règles d'accès pour les vélos adaptés.*

L'emport des vélos dans le train est un combat de longue date pour le collectif « Mon vélo dans le train ». Mais celui des vélos adaptés pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite souhaitant voyager à vélo semble « colossal ».

La Fédération française de cyclotourisme, membre du collectif, est représentée par Christophe Derouet de la STAARP et François Prétot, de la commission Famille et inclusion. Ils participent aux négociations avec les compagnies ferroviaires afin d'améliorer les conditions de transport des vélos adaptés.

## Un guide pour accompagner les cyclistes à mobilité réduite

Dans cet objectif, le collectif a publié un guide intitulé ***Vélos pour personnes à mobilité réduite : vers une inclusion ferroviaire***, disponible gratuitement en téléchargement.

Ce document recense les solutions existantes et fournit des recommandations pratiques pour transporter un vélo adapté en train.

Les tricycles, handbikes, tandems et autres vélos adaptés sont souvent plus encombrants que les vélos traditionnels, ce qui complique leur transport dans les trains. La réglementation actuelle varie selon les types de trains : TGV, Intercités, TER, Ouigo, ou trains de nuit.

## Une réglementation stricte mais des perspectives d'amélioration

À ce jour, le transport des vélos adaptés n'est pas officiellement autorisé dans les trains, mais certaines tolérances existent :

- Dans certains **TER et Intercités**, le contrôleur peut autoriser l'accès sous réserve de place disponible.
- Les **tandems avec une personne malvoyante** peuvent être acceptés en TER, selon les régions.
- Les **vélos pliants** (y compris tricycles et tandems) peuvent être transportés dans les TGV et autres trains.
- Les **vélos-pousseurs** sont acceptés dans les TGV et Intercités, mais doivent être placés dans l'espace réservé aux personnes handicapées.

## Cependant, plusieurs obstacles demeurent

- L'accès difficile aux espaces vélo dans certains trains.
- La hauteur des quais, qui complique l'embarquement.

## Un plaidoyer pour une politique ferroviaire plus inclusive

Grâce au guide et aux actions du collectif, les transporteurs et décideurs publics disposent d'un outil pour mieux comprendre les besoins des cyclistes en situation de handicap et adapter les infrastructures ferroviaires en conséquence.

**Nous encourageons les usagers, associations et organismes de transport à consulter et diffuser largement le guide *Vélos pour personnes à mobilité réduite : vers une inclusion ferroviaire*.**

**Ensemble, faisons avancer l'accessibilité des trains aux vélos adaptés !**

Texte : Jean-Pierre Giorgi – Photos : Joël Connault

ATTENTION: Afin d'éviter les abus, les réactions sont modérées 'a priori'. De ce fait, votre réaction n'apparaîtra que lorsqu'un modérateur l'aura validée. Merci de votre compréhension.